

Bilan de compétences

" Create yourself "



Éclairage^{RH}

Numéro NDA : 52440911644

Méthode :

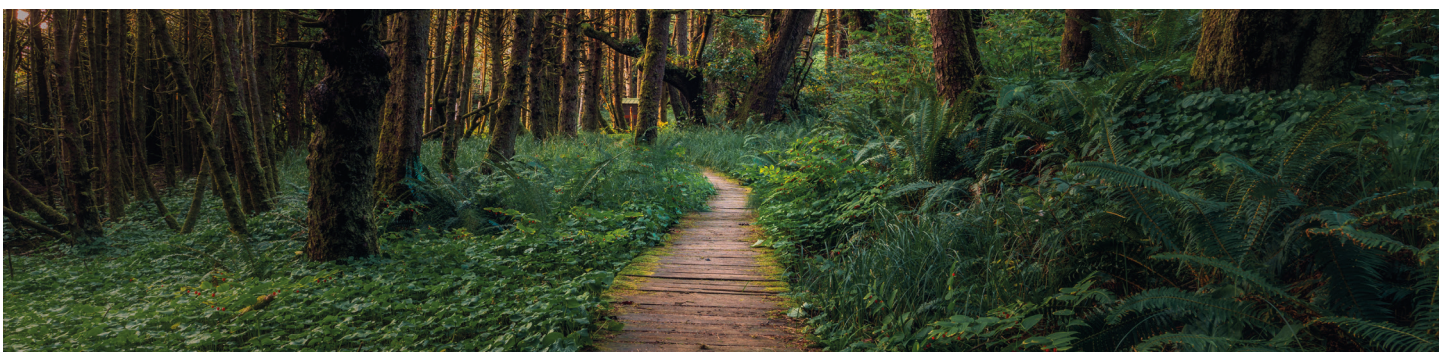
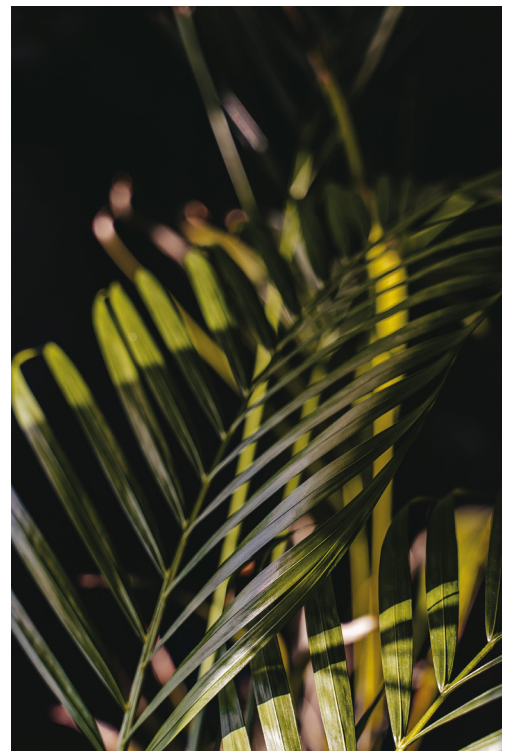
Par le biais d'exercices ludiques et d'échanges informels, nous travaillons ensemble à la concrétisation de vos projets professionnels et ce à l'aide de différentes techniques telles que :

- La confrontation
- L'étude comparative
- L'auto- diagnostic
- La reformulation
- La méthode entonnoir

Adaptées à chacun, ces méthodes, souples et flexibles, représentent un support à l'émergence de vos compétences et plus largement de vos talents.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir une méthodologie dans la création d'entreprise
- Formaliser et développer votre idée de départ
- Définir les ressources matérielles et immatérielles qui participent à l'élaboration du projet
- Identifier et évaluer vos centres d'intérêts professionnels
- Évaluer les moyens à mettre en œuvre (moyens disponibles et moyens à développer) pour atteindre l'objectif professionnel
- Apprendre à mieux vous connaître
- Établir des priorités sur le plan personnel et professionnel
- Développer des motifs et arguments support à l'élaboration de choix professionnels mûris
- Trouver les meilleurs compromis (contraintes/envies environnement)



Public concerné :

Ce bilan de compétences s'adresse aux salariés du privés comme du publics, aux travailleurs indépendants ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Durée :

La prestation repose sur 24 heures de rendez-vous d'échanges en face à face et se répartit sur 12 entretiens minimum.

Le bilan se déroule en individuel sur une période comprise entre 2 et 4 mois et peut se réaliser sur ou en dehors de votre temps de travail.

Afin de faciliter l'accès au bilan, les heures de rendez-vous seront adaptées à vos contraintes.

Accessibilité personnes handicapées :

Nous contacter au préalable



Financement :

- Salarié du privé ou demandeur d'emploi :

vous pouvez utiliser votre Compte Personnel de Formation. Le CPF est ouvert à toute personne d'au moins 16 ans. Pour acquérir des heures, il faut être ou avoir été salarié.

- Agent de la fonction publique hospitalière :

le bilan peut être financé par l'ANFH.

- Agent de la fonction publique d'état ou territoriale :

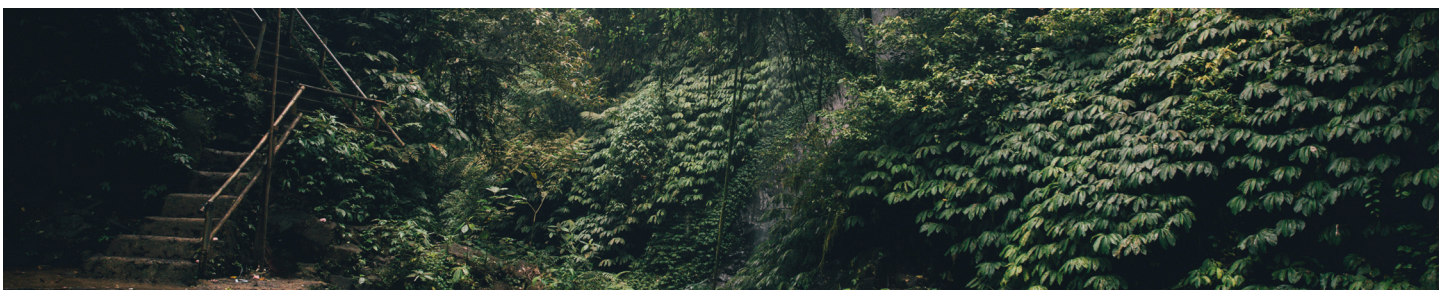
le bilan peut être financé par votre employeur.

- D'autres modalités sont possibles :

financement par l'OPCO de votre entreprise, par l'AGEFHIP si vous êtes reconnu travailleur handicapé, le FIPHFP pour les personnes handicapées issues de la fonction publique...

Coût :

2200€ TTC



Déroulement du Bilan de compétences en trois phases :

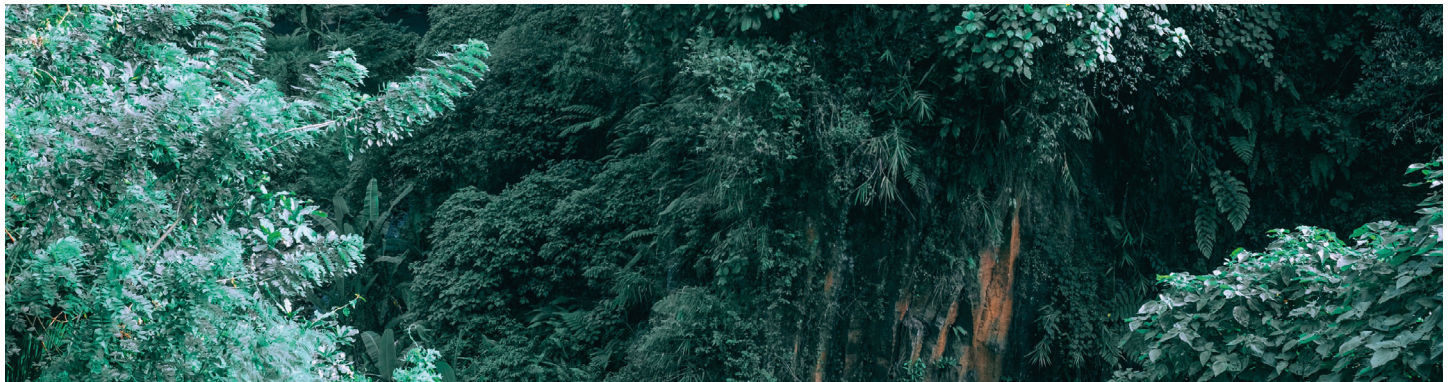
PHASE PRELIMINAIRE :

1 premier rdv d'une 1h offert

- Présenter le bilan de compétences, analyser votre demande et cerner vos besoins.
- Poser ensemble le cadre de mon intervention à vos côtés.
- Valider votre adhésion à la méthode d'accompagnement proposée.
- Formaliser conjointement un ou plusieurs objectifs à atteindre.

1 second rdv de 30 min offert

Confirmer votre engagement en constituant le dossier (planning prévisionnel des rdv et financement du bilan)



PHASE D'INVESTIGATION :

3 à 4 rendez-vous (6 heures au total)

Analyse de votre identité personnelle et de vos valeurs :

- Analyser et comprendre vos valeurs
- Identifier vos objectifs et priorités de vie
- Déterminer vos leviers de motivation
- Aborder votre vision du management et de l'entrepreneuriat
- Formuler votre idée de départ et la rédiger afin qu'elle devienne concise et précise
- Identifier les raisons qui vous poussent à entreprendre et votre plus-value

8 à 10 rendez-vous (16 heures au total)

Analyse de votre expérience professionnelle :

- Dresser l'inventaire de vos compétences (savoirs, savoirs faire, savoirs être) et répertorier celles qui sont rattachées au domaine commercial, marketing, financier et comptable
- Interroger votre vécu professionnel (échecs, réussites...).
- Élaborer un portefeuille de compétences (distinguer vos compétences techniques de vos compétences transversales)
- Déterminer vos intérêts professionnels

PHASE D'INVESTIGATION (suite) :

Analyse du projet d'entreprise :

- Ajuster le projet en fonction de vous (valeurs, personnalité, objectifs et priorités de vie, mode de fonctionnement) et de vos ressources (compétences, capacités) tout en tenant compte de l'environnement (contraintes, financement)
- Réaliser des enquêtes métiers et les analyser.
- Vérifier l'adéquation entre vous et votre projet (contraintes, envies, financement)
- Définir et lister les activités quotidiennes de votre entreprise (gestion administrative, plan de communication, formation)
- Déterminer le mode de fonctionnement de votre future entreprise (intégration de salariés, partenaires ou prestataires)
- Identifier les critères nécessaires à la réalisation de votre étude de marché
- Déterminer les bases de votre stratégie de communication en lien avec vos valeurs
- Vous aider dans la rédaction d'un business model support à l'élaboration d'un business plan
- Réaliser un tour d'horizon des différents dispositifs d'aides à la création/reprise d'entreprise (aides sociales, fiscales, concours, aides à l'innovation...)
- Transformer vos contraintes et professionnelles) en opportunités (personnelles

Construction d'un plan d'action :

- Recenser et organiser les actions à mener pour concrétiser votre projet (identifier les formations à suivre et les financements possibles, identifier les acteurs institutionnels à mobiliser durant le déploiement de votre projet entrepreneurial)



PHASE DE CONCLUSION :

1 rendez-vous (2 heures)

Lecture de la synthèse :

- Lecture de la synthèse
- Réalisation de l'enquête de satisfaction du bilan de compétences
- Remise en mains propres de l'attestation de réalisation du bilan



" L'écoute active et la confiance constituent les piliers de l'accompagnement. Dans ces conditions, il est essentiel de vous sentir compris et à l'aise avec votre futur conseiller. Une rencontre s'avère ainsi indispensable et c'est souvent à l'issue de cet entretien que vous serez éclairé ! "

" L'objectif de cet accompagnement est d'apporter de la cohérence à votre projet de création ou de reprise d'entreprise. Favoriser les synergies entre des experts du domaine tout en maintenant un seul référent permet de centraliser les informations recueillies, de réfléchir à leurs imbrications mutuelles et de les organiser. En effet, afin d'envisager le projet sous toutes ses coutures, l'intervention de partenaires clés lors de certains rendez-vous (expert-comptable, courtier en prêt, expert en communication multi canal, expert RH) vous permettra d'obtenir des conseils avisés nécessaires à l'émergence de votre projet. "

